

Nous devons être en mesure de donner aux hommes d'affaires l'occasion de réaliser un bénéfice raisonnable ainsi que la chance d'obtenir quelque compensation en retour de leur compétence exceptionnelle et de leur consentement à prendre les risques inhérents aux entreprises industrielles en temps de guerre.

Je n'ai pas d'objection spéciale à ce passage, mais j'ai cherché en vain une phrase où il était question de la protection à donner à la plus grande industrie du Canada, l'agriculture. J'ai eu connaissance aujourd'hui d'une rumeur inquiétante—jusqu'à quel point est-elle fondée, l'avenir le dira—cette rumeur veut que le prix du fromage soit fixé approximativement à son niveau actuel par l'Angleterre. J'avais espéré que d'autres soulèveraient ce point et que je n'aurais pas à en parler, mais je crois devoir déclarer au Gouvernement que l'agriculture du pays ne doit pas servir de bouc émissaire aux gaffes de la politique étrangère des autres pays. Depuis la dernière guerre, l'agriculture a traversé des périodes critiques. En 1926, bien que les agriculteurs aient constitué le tiers de la population globale ils n'ont touché que le cinquième du revenu national et de 1931 à 1937 ils en ont touché un peu moins du dixième. Depuis la fin de la dernière guerre nos cultivateurs n'ont pas cessé d'en payer les frais. Toute notre production avait été accélérée pour répondre aux exigences nées du conflit. Puis, subitement les marchés sur lesquels ils écoulait leurs produits devinrent inexistants; sauf pour le blé et encore tout récemment, on n'a fait aucune tentative pour fixer les prix et les cultivateurs ont dû travailler en pure perte.

Point n'est besoin d'en faire la preuve, tant l'aspect minable du paysage qui nous frappe partout, en certaines provinces plus que dans la nôtre, mais de tous côtés, révèle trop clairement que le cultivateur a soutenu sa production à perte. Si dans le conflit qui fait rage actuellement, le gouvernement canadien entend fournir tout son appui à la Grande-Bretagne dans le domaine économique, il incombe de se baser sur un régime de prix suffisamment élevés pour les produits agricoles du pays. Ce que je crains, et cela arrivera presque infailliblement, c'est une autre campagne en faveur d'une surproduction de denrées alimentaires en vue de répondre aux exigences de conditions inusitées, temporaires, pour qu'au lendemain le cultivateur ait à souffrir d'un marasme encore plus profond que ceux qu'il n'a cessé de subir depuis la fin de la dernière guerre. J'invite donc instamment le Gouvernement, et je regrette de ne voir aucun autre moyen d'y arriver, à se constituer le défenseur des intérêts agricoles en ce pays. Si l'agriculteur veillait lui-même à protéger ses intérêts comme il le doit, il disposerait

[Mlle Macphail.]

d'un organisme si puissant, doté en cette ville même d'un bureau si influent, qu'il serait absolument impossible de négliger les intérêts agricoles. Puisque tel n'est pas le cas, et c'est à mon profond regret, j'estime que le gouvernement du Canada doit se considérer le protecteur attitré de l'agriculture au pays. J'estime que nous ne devons pas admettre, s'ils doivent servir de base aux nôtres, que les prix des denrées agricoles en Angleterre soient fixés à rien d'approchant le niveau actuel, car les cours actuels n'assurent au cultivateur que l'équivalent d'un salaire de famine, revenu tout à fait insuffisant aux besoins de sa famille. Il est incapable de régler la note du médecin, il ne peut recourir au dentiste, il ne saurait se vêtir convenablement, subvenir à l'entretien de ses bâtiments ni les couvrir de peinture. Nous ne pouvons admettre que ce gouvernement ou un autre fixe les prix des produits agricoles à un niveau qui fera persister l'état de quasi-famine dont les cultivateurs de ce dominion ont eu à souffrir.

Personne n'est heureux de la situation actuelle. Je ne me souviens pas avoir été plus désespérément malheureuse qu'au moment où le ministre de la Justice (M. Lapointe) achevait la péroraison de son excellent et brillant discours. J'eus alors le vif sentiment de l'avenir national compromis, je me rendis compte que le Canada n'est pas une nation, que nous n'avons pas le pouvoir de modifier notre constitution, qu'en disant que nous déclarons la guerre nous ne faisons que recourir à une formule. Il est sûrement en notre pouvoir de poser ce geste qui interdirait à un autre gouvernement d'établir combien nos cultivateurs devront recevoir en échange de leurs produits lorsque la vie même de ces autres gouvernements dépend de la quantité de denrées agricoles que ce pays leur enverra. Que le gouvernement veuille bien m'écouter en cette circonstance.

(L'amendement de M. Pelletier, mis aux voix, n'est pas adopté.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Fair	Kuhl
Hansell	Landeryou
Johnston (Bow-River)	Marshall
Kennedy	Pelletier—8.

ONT VOTÉ CONTRE:

Mme Black	
Mlle Macphail	
MM.	MM.
Ahearn	Beaubien
Anderson	Bercovitch
Baker	Bertand (Prescott)
Barber	Black (Châteauguay-
Barry	Huntingdon)